Image not found or type unknown

Journée de travail annulé au dernier moment

Par **Angy92**, le **27/02/2023** à **15:06**

Bonjour voilà je suis arrivé sur mon lieu de travail personne était la j ai réussi à avoir la personne que je remplace il me dis que mon binôme est chez le médecin et que je dois rentré chez moi car il ne savent pas comment faire es ce que ma journée va être payé car je n'y suis pour rien et je me suis déplacé sur mon lieu de travail merci

Par **P.M.**, le **27/02/2023** à **15:13**

Bonjour,

Il faudrait en savoir plus sur le type de contrat mais à partir du moment que vous vous tenez à la disposition de l'employeur mais que celui-ci ne vous fournit pas du travail, normalement, il doit vous payer pour l'horaire qui y est prévu...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés